

NOTICE TECHNIQUE

Pour accéder au retour des programmes de la RTS en TNT, il est incontournable de procéder à une **réinstallation** des chaînes, voire de passer, en fonction des modèles TV ou box TNT, par **le mode usine, puis réinstallation** des chaînes. Une simple fonction « mise à jour » de chaînes n'est pas suffisante.

Chaque TV ou box TNT ayant un processus d'utilisation différent, il est nécessaire de se conformer à son mode d'emploi afin de procéder à ce qui précède.

Si vous receviez les programmes RTS en TNT avant la coupure de juin 2019 et que vous ne les retrouvez pas en ayant suivi la procédure ci-dessus, 2 cas de figure peuvent en être responsables:

- Soit votre téléviseur ou box TNT est plus ancien qu'environ 6 ans. Dans ce cas, veuillez consulter son manuel sur internet avec sa référence, et vous assurer que votre appareil est compatible avec la norme actuelle, soit DVB-T- **DVB-T2**. S'il n'est pas compatible **DVB-T2**, votre téléviseur ou box TNT ne pourra pas recevoir le signal RTS.
- Soit votre antenne râteau n'est pas adaptée. Il est impératif d'avoir une antenne râteau dirigée sur la Dôle ou le Salève, et dans la bonne position, c'est-à-dire verticalement, les éléments du râteau entre ciel et terre (et non horizontalement, comme pour la réception TNT France).

En effet, avant l'arrêt de la RTS en TNT, de nombreux autres émetteurs TNT CH couvraient le bassin lémanique, offrant une desserte très robuste, il n'était donc pas nécessaire d'avoir une installation d'antenne de réception spécialement « adaptée ». Dans la situation actuelle, cela est nécessaire.

En cas de doute, veuillez consulter votre antenniste qui, à l'aide de ses appareils de mesure, pourra vous indiquer rapidement ce qu'il est possible de faire.

Laurent WEBER pour SwoxTelecom – techniqueTNT@swoxtelecom.ch

SwoxTelecom

Bellevue 17
2052 Fontainemelon (NE)
Suisse
www.swoxtelecom.ch